

LA PÊCHE ET LA NECTARINE EN 2016

>>> BILAN DE CAMPAGNE

La meilleure campagne de ces cinq dernières années en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Des niveaux de prix excellents, des tonnages importants en fin de saison et une qualité gustative irréprochable à partir de mi-juillet, cette campagne est, pour les producteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), comparable à 2013 qui reste une référence en termes de bonne année. Beaucoup de producteurs de la Drôme connaissent en revanche une année très difficile en ayant subi des événements climatiques désastreux : gel, grêle, pluies incessantes en tout début de saison. Une fois de plus les productions les plus septentrionales subissent les aléas de la météo.

Faits marquants

Une offre européenne inférieure à 2015 de l'ordre de 8 %

La production française baisse de 8 % par rapport à 2015, celle d'Italie de 10 %.

Un début de saison en demi-teinte...

Les températures fraîches du mois de juin et une forte concurrence espagnole gênent la mise en place des pêches et nectarines françaises.

... puis des températures estivales qui perdurent jusqu'à la fin de la saison

A partir de juillet, la météo favorise la consommation des fruits d'été, et particulièrement de la pêche et de la nectarine.

Des niveaux de prix excellents pour les producteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur

En région PACA, les cours sont supérieurs de +0,13 €/kg en moyenne par rapport à 2015 considérée déjà comme une bonne campagne et de +0,21 €/kg sur la moyenne quinquennale.

La saison s'avère un peu moins rémunératrice pour les producteurs qui ont un pourcentage plus important de petits calibres (calibre B), notamment dans les Pyrénées-Orientales.

Des dégâts importants dans les vergers de la Drôme

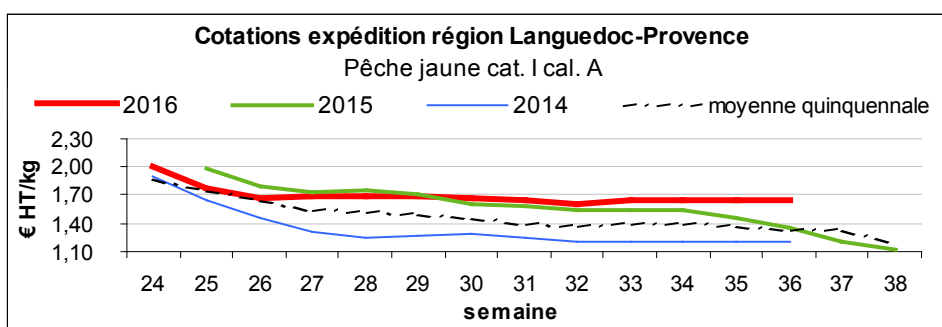
Gel, grêle et pluies violentes provoquent une baisse de 23 % de la production de Rhône-Alpes par rapport à 2015.

Des mises en avant et des promotions du produit français

Des opérations sont réalisées tout au long de la saison dans la grande distribution.

Des difficultés d'écoulement du calibre B à partir de la semaine 30

Ces difficultés s'expliquent probablement du fait que, pour ce calibre, les grandes surfaces favorisent le colisage "unité de vente consommateur" en mini-plateaux de 2,2 kg. Cette pratique restreint la vente en plateau 1 rang et pénalise certains opérateurs.



Source : RNM

Une année très correcte du début à la fin

SOMMAIRE

• Déroulement de la campagne	page 2
• Chiffres indispensables	page 3
• Production Nationale	page 4
• Consommation nationale	page 5
• Le commerce extérieur de la France	page 6
• Focus sur le marché mondial et européen	page 7



FranceAgriMer



Déroulement de la campagne

Juin

Un début de campagne timide

Le début de campagne est timide avec une météo fraîche qui ne favorise pas la consommation. La demande sur le marché reste orientée vers la pêche espagnole. Les premières lignes de pêches françaises, encore peu nombreuses, portent sur de faibles quantités. Les cours sont en retrait tout au long de la semaine du 13 au 17 juin avec la constitution de reports de stocks de l'ordre de trois à quatre jours en fin de semaine.

Ensuite, la demande sur le marché français reste très prudente. Les grandes surfaces écoulent les pêches espagnoles avant de s'orienter vers l'origine française. Par contrecoup, des reports de stocks se forment chez les opérateurs français.

Les niveaux de prix baissent fortement et les volumes de ventes se relèvent en fin de semaine 25 (du 20 au 25 juin). Les ventes se fluidifient au cours de la semaine 26 (du 27 juin au 1^{er} juillet).

Avec le passage des GMS (grandes et moyennes surfaces) sur les pêches françaises ainsi que le basculement vers le calibre A et la mise en place du calibre B des mini-plateaux, les cours baissent logiquement mais sont corrects pour la période. Ils sont à tempérer par des écarts de tris importants notamment sur les nectarines.

Juillet

Un marché fluide

Les trois premières semaines du mois de juillet se caractérisent par une très bonne fluidité des ventes. Le passage du 14 juillet s'effectue sans constitution de reports de stocks, ce qui n'est pas toujours le cas. L'offre du mois de juillet est inférieure à la normale de l'ordre de 10 %. La concurrence espagnole est elle-même un peu moins pressante que les années précédentes. La qualité gustative s'améliore tout au long du mois activant ainsi la consommation et entraînant une demande active. En fin de mois les écarts entre les calibres B et A commencent à s'agrandir.

Août

Des cours très satisfaisants

Malgré de légères baisses de cours en deuxième partie, août reste un très bon mois pour l'ensemble de la filière en termes de niveaux de prix et de qualité gustative de la marchandise. La météorologie ensoleillée et chaude sur les places de consommation favorise un écoulement très fluide. Le cours moyen du mois d'août 2016 en calibre A est supérieur de près de 20 % à la moyenne quinquennale.

Le calibre B connaît une situation moins favorable mais sort peu à peu du marché notamment dans les rayons des grandes surfaces où il n'est souvent présent que sous la forme d'unité de vente consommateur.

Septembre

Un marché actif pour une fin de campagne

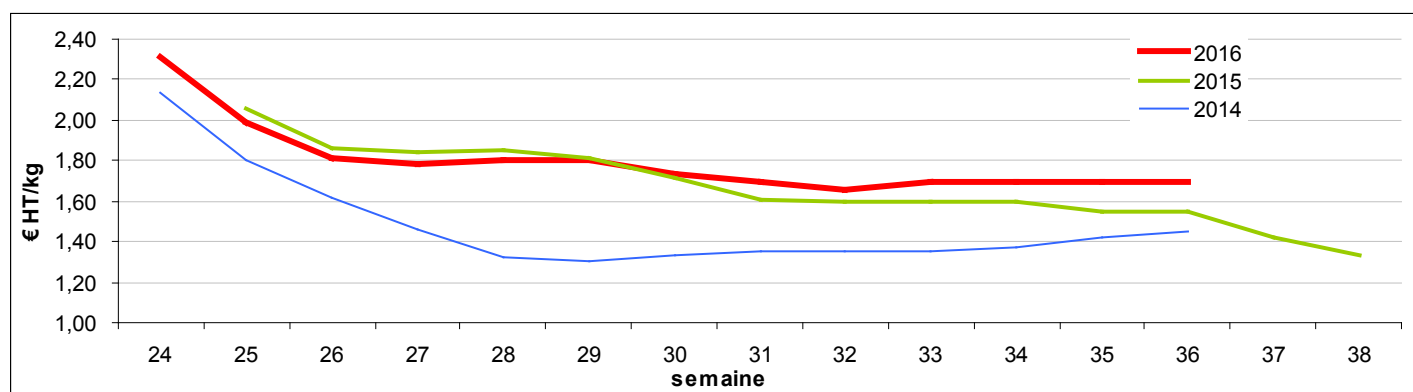
Les ventes conservent une très bonne fluidité avec une demande soutenue sur des produits de bonne qualité gustative.

Le produit manque en raison d'une météo estivale propice à la consommation ; il est difficile de satisfaire la demande. La saison s'achemine vers la fin pour un grand nombre d'opérateurs.

La persistance de ce temps estival sur l'ensemble de la France et le déclin des disponibilités favorisent la fermeté des prix. Les cotations s'achèvent le vendredi 9 septembre. Cette fin de campagne est exceptionnellement fluide en termes de ventes et avec un très bon niveau de prix : +0,52 €/kg sur la dernière semaine de campagne de 2015 et +0,32 €/kg sur la moyenne quinquennale 2010-2015.

Cotations au stade expédition région Languedoc-Provence

Nectarine jaune cal. I - cal. A



Source : RNM

Des cours très corrects tout au long de la campagne.

Chiffres indispensables

Cotations au stade expédition par région

moyennes hebdomadaires en € HT/kg

Source : RNM

Région Languedoc-Provence - Cat. I

sem	Pêche jaune		Pêche blanche		Nectarine jaune		Nectarine blanche	
	A	B	A	B	A	B	A	B
24	2,00	1,75	2,04	1,75	2,31	1,91	2,31	1,91
25	1,77	1,48	1,77	1,48	1,99	1,56	1,99	1,56
26	1,67	1,45	1,67	1,45	1,81	1,50	1,81	1,50
27	1,68	1,43	1,68	1,43	1,78	1,48	1,78	1,48
28	1,70	1,45	1,70	1,45	1,80	1,50	1,80	1,50
29	1,70	1,45	1,70	1,45	1,80	1,50	1,80	1,50
30	1,67	1,42	1,67	1,42	1,73	1,43	1,73	1,43
31	1,65	1,35	1,65	1,35	1,70	1,40	1,70	1,40
32	1,61	1,35	1,64	1,30	1,66	1,35	1,66	1,35
33	1,65	1,30	1,65	1,30	1,70	1,40	1,70	1,40
34	1,65	1,25	1,65	1,25	1,70	1,35	1,70	1,35
35	1,65	1,17	1,65	1,17	1,70	1,23	1,70	1,23
36	1,65	1,15	1,65	1,15	1,70	1,20	1,70	1,20

Grand Sud - Pêche et nectarine - Haut de gamme

sem	Pêche jaune		Pêche blanche		Nectarine jaune		Nectarine blanche	
	A	B	A	B	A	B	A	B
25	1,94	1,70	1,94	1,70	2,13	1,81	2,13	1,81
26	1,80	1,58	1,80	1,58	2,02	1,70	2,02	1,70
27	1,80	1,50	1,80	1,50	2,00	1,65	2,00	1,65
28	1,80	1,50	1,80	1,50	2,00	1,65	2,00	1,65
29	1,80	1,50	1,80	1,50	1,92	1,65	1,92	1,65
30	1,80	1,47	1,80	1,47	1,86	1,58	1,86	1,58
31	1,80	1,45	1,80	1,45	1,85	1,55	1,85	1,55
32	1,76	1,40	1,76	1,40	1,81	1,50	1,81	1,50
33	1,75	1,40	1,75	1,40	1,80	1,50	1,80	1,50
34	1,75	1,35	1,75	1,35	1,80	1,45	1,80	1,45
35	1,75	1,27	1,75	1,27	1,80	1,37	1,80	1,37
36	1,75	1,25	1,75	1,25	1,80	1,35	1,80	1,35

Région Roussillon - Cat I

sem	Pêche jaune		Pêche blanche		Nectarine jaune		Nectarine blanche	
	A	B	A	B	A	B	A	B
23	2,20	1,90	2,20	1,90				
24	1,94	1,63	1,94	1,63	2,15	1,88	2,23	1,96
25	1,56	1,34	1,56	1,34	1,72	1,41	1,71	1,41
26	1,33	1,12	1,33	1,12	1,58	1,27	1,58	1,27
27	1,30	1,05	1,30	1,05	1,51	1,25	1,54	1,25
28	1,30	1,05	1,30	1,05	1,50	1,25	1,50	1,25
29	1,30	1,05	1,30	1,05	1,50	1,25	1,43	1,18
30	1,30	1,05	1,26	1,01	1,42	1,15	1,32	1,11
31	1,28	1,07	1,25	1,04	1,28	1,06	1,26	1,06
32	1,26	1,00	1,25	1,00	1,25	1,00	1,25	1,00
33	1,25	1,01	1,25	1,00	1,25	1,01	1,25	1,00
34	1,25	1,01	1,25	1,00	1,25	1,01	1,25	1,00
35	1,25	0,94	1,25	0,93	1,29	1,00	1,25	1,00
36	1,21	0,78	1,21	0,80	1,22	0,81	1,21	0,80
37	1,14	0,80	1,30	0,90	1,30	0,90	1,30	0,90

Région Rhône-Alpes - cat I

sem	Pêche jaune		Pêche blanche		Nectarine jaune		Nectarine blanche	
	A	B	A	B	A	B	A	B
26	1,80	1,50	1,80		1,90	1,65	1,90	1,65
27	1,72	1,48	1,72	1,48	1,82	1,61	1,82	1,61
28	1,70	1,46	1,70	1,46	1,80	1,54	1,80	1,54
29	1,67	1,45	1,67	1,45	1,74	1,50	1,74	1,50
30	1,66	1,39	1,66	1,39	1,70	1,46	1,70	1,46
31	1,59	1,35	1,59	1,35	1,65	1,39	1,65	1,39
32	1,56	1,35	1,56	1,35	1,65	1,40	1,65	1,40
33	1,60	1,35	1,60	1,35	1,66	1,40	1,66	1,40
34	1,60	1,28	1,60	1,28	1,68	1,40	1,68	1,40
35	1,60	1,20	1,60	1,20	1,65	1,35	1,65	1,35
36	1,52	1,15	1,55	1,20	1,63	1,27	1,63	1,27
37			1,40	1,10			1,50	1,15

En 2016, la production de pêche (207 240 tonnes) a une nouvelle fois reculé (-4 % par rapport à 2015), essentiellement en raison des épisodes de grêle en vallée du Rhône (dont les rendements ont reculé de 9 % sur un an) et d'une baisse des surfaces au niveau national (-4 % sur un an).

Dans l'Union Européenne, la production s'est également repliée sur un an (-6 %), notamment en Espagne (-2 %) et en Italie (-11 %), à la suite de conditions climatiques défavorables. Malgré une hausse des prix de 5 %, le chiffre d'affaires est resté stable sur un an, dans un contexte de recul de la production (-5 % de cette dernière).

En Languedoc et Roussillon, les épisodes de grêle estivaux ont peu impacté la production. Dans le Roussillon, les maladies cryptogamiques ont touché le verger. Au printemps, les précipitations importantes, la grêle ou le gel dans certains secteurs avaient entamé le potentiel de récolte. Cependant, les rendements étaient prévus supérieurs à ceux de 2015 (+2 %), particulièrement faibles. Au final, la production a reculé de 1 % sur un an en raison de la baisse de surfaces (-3 %).

En PACA, les températures élevées ont favorisé les rendements (+4 %) compensant la nette baisse des surfaces (-4 %).

En vallée du Rhône, les intempéries printanières (gel et grêle répété) avaient durement touché le verger rhodanien. Sur les secteurs touchés par la grêle, les fruits abîmés ont été récoltés pour être vendus en catégorie inférieure ou dirigés vers l'industrie de transformation. La récolte est sensiblement inférieure à 2015 sous l'effet conjugué d'une baisse des surfaces (-12 %) et des rendements (-9 %).

Trois régions assurent l'essentiel de la production française de pêches, nectarines et brugnons (93 % en 2015) : Occitanie (47 %) dont l'essentiel de la production est concentré en zone Roussillon et en zone Languedoc, Provence-Alpes-Côte-d'Azur (31 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (vallée du Rhône : 15 %)

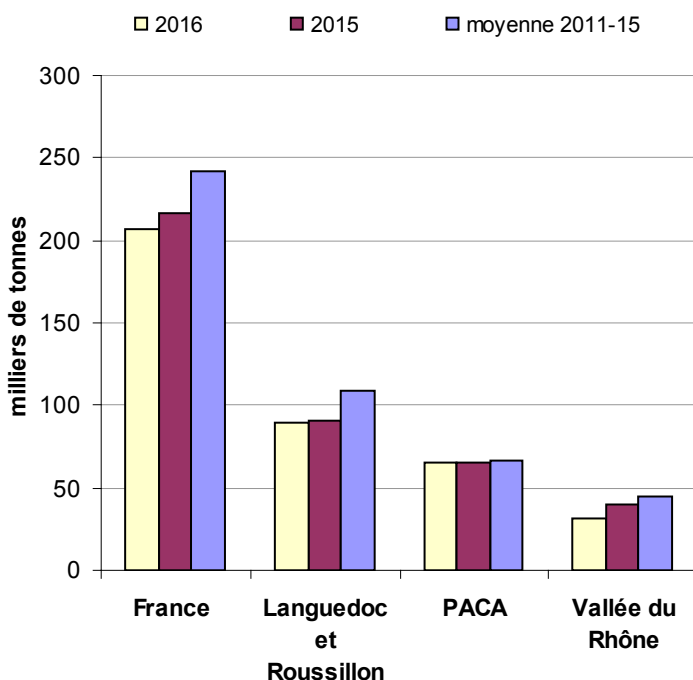
Depuis dix ans, la surface de pêcheurs-nectariniers en production a chuté de 40 %. Cette baisse a été plus forte dans la vallée du Rhône, où les arrachages consécutifs à la sharka (maladie causée par un virus) ont été soutenus.

Parallèlement à cette baisse de surfaces, comme pour les autres fruits, la production se concentre. Le nombre d'exploitations ayant des pêcheurs a diminué de 70 % depuis dix ans pour s'établir à 1346 exploitants en 2013, la superficie moyenne ayant augmenté de 74 %, passant de 4,7 ha en 2002 à 8,2 ha en 2013.

L'organisation de la production (Organisation de Producteurs) de pêche représente 51 % des volumes commercialisés, en augmentation depuis 2002 (38 %). Cette organisation de la production est néanmoins moins importante que celle de la pomme (60 %) ou de la prune (80 %).

La part des pêches destinées à l'industrie de transformation représente environ 5 % de la production nationale.

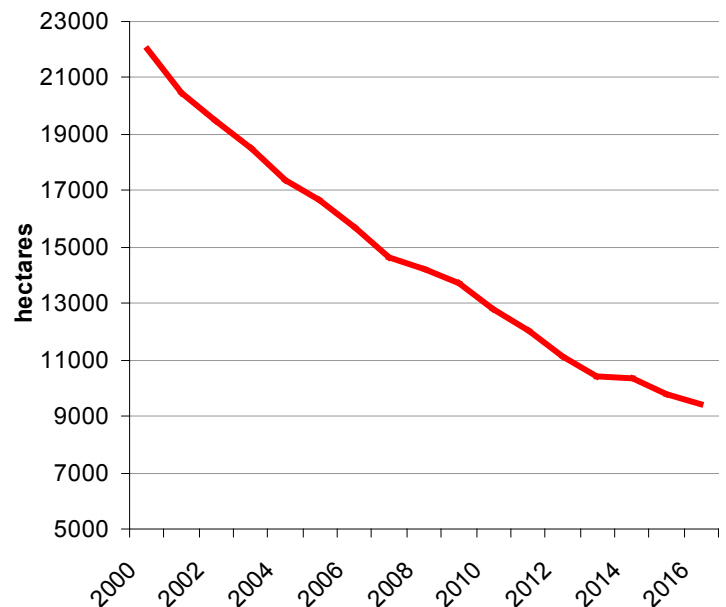
Production nationale de pêches-nectarines
recul de la production en 2016



Source : Agreste

Evolution des surfaces en production de pêcheurs

Baisse tendancielle des surfaces

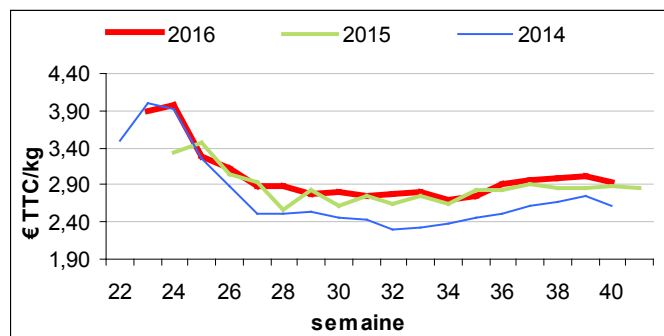


Source : Agreste

Consommation nationale

Les prix relevés au détail durant la campagne 2016

Prix au stade détail*
Pêche jaune cal. A - AA



Source : RNM

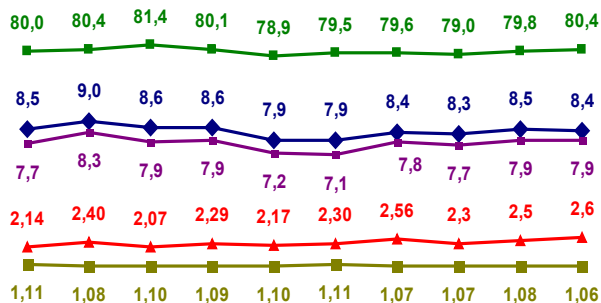
*Méthodologie basée sur le relevé des prix au détail faite par les enquêteurs du RNM à la différence des prix issus du panel Kantar (basé sur un déclaratif des achats fait par le panel de consommateurs).

Au cours de la campagne 2016, les prix sont particulièrement stables et corrects, supérieurs au deux précédentes saisons.

Les achats des ménages en 2015 (source Kantar Worldpanel)

80,4 % des ménages français ont déclaré acheter des pêches et nectarines en 2016, soit un taux de pénétration en hausse de 0,7 % par rapport à 2015 et de 1,3 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Pêche-nectarine
Evolution des indicateurs d'achats



Source : Kantar Worldpanel

Plus nombreux, ces ménages ont cependant diminué dans le même temps leur niveau moyen d'achat à 8,4 kg annuel (-1,9 % vs 2015) avec une fréquence d'achat stable (7,9 actes annuels, identique à 2015). Les quantités achetées à l'acte en revanche sont stables avec 1,08 kg, ce qui est extrêmement proche de l'an dernier ou de la moyenne quinquennale (1,09 kg). Ceci, dans un contexte d'augmentation du prix moyen d'achat à 2,58 €/kg (+6 % vs 2015).

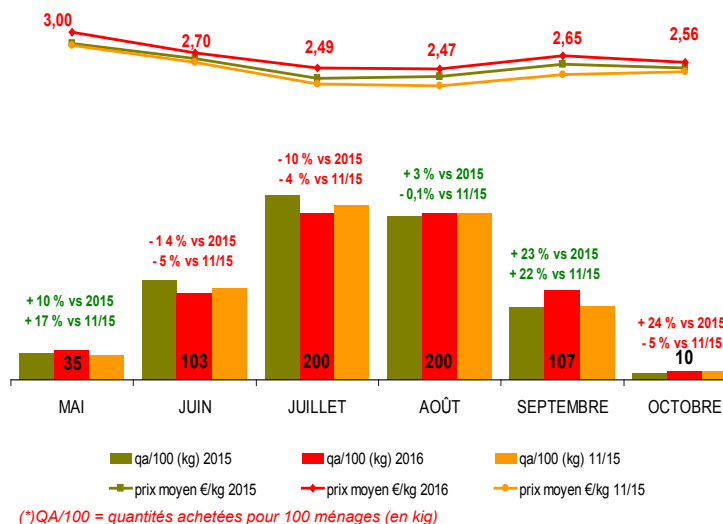
Globalement, la diminution du niveau moyen d'achat des ménages acheteurs l'emportant sur le « recrutement » (hausse du taux de pénétration) l'emportant, avec 673 kg en moyenne, les quantités achetées pour 100 ménages sont plus faibles en 2016 qu'en 2015 (-0,6 %), mais cela reste supérieur à la moyenne quinquennale (+5,6 %).

Concernant le déroulé de la campagne, en début de campagne, durant les mois de juin et juillet, les achats de pêches-nectarines ont été plutôt ralentis notamment par rapport à 2015 avec un recul de 11 % des achats cumulés sur la période de mai à juillet. Mais en août les achats se rapprochent de la moyenne (-0,1 % vs moyenne 5 ans), suivi d'un mois de septembre très dynamique (+23 % vs 2015 et +22 % vs moyenne 5ans). Ce dynamisme des achats de fin de campagne n'a pas suffi pour retrouver les volumes de 2015 (-1,2 %) mais situe malgré tout la campagne 2016 au dessus de la moyenne (+3,5 % vs moyenne 2011/15).

Achats mensuels de pêche-nectarine

QA/100(*) en 2016 = 673 kg

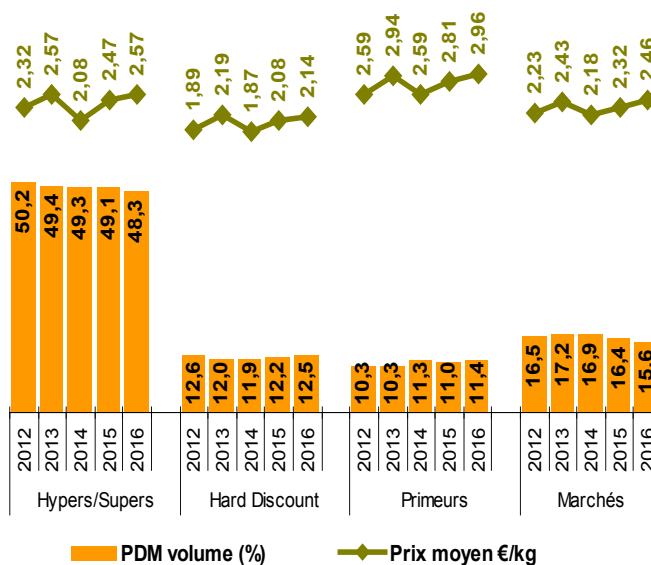
soit -1,2 % vs 2015 et +3,5 % vs moy. 11/15



Source : Kantar Worldpanel

En termes de lieux d'achats, 48 % des ménages privilégient les hypermarchés et supermarchés pour y acheter leurs pêches-nectarines, 13 % préfèrent le hard discount, 11 % les primeurs, 16 % les marchés, et 7 % les circuits de proximité. Cette répartition est extrêmement stable d'une campagne à l'autre. Toutefois, au cours de ces cinq dernières années, est apparue une lente érosion des hyper-supermarchés, des marchés et foires au profit de nouveaux circuits de types primeurs (développement d'enseignes de type « grand frais ») et les circuits on-line.

Achats par circuit de distribution de pêche-nectarine



Source : Kantar Worldpanel

Consommation nationale (suite)

Si le prix moyen d'achat est en augmentation par rapport à 2015 dans l'ensemble de ces circuits, c'est en hard discount qu'il reste le moins élevé, à 2,14 €/kg.

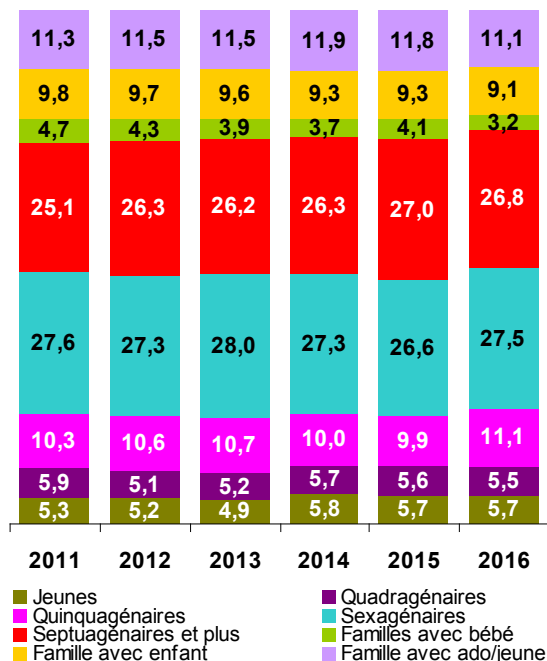
Concernant la typologie des acheteurs par âge, le cœur de clientèle pour les pêches-nectarines (comme pour l'ensemble des fruits) reste très représenté par les « séniors » : les plus de soixante ans représentent plus la moitié des achats.

De plus, la part des quinquagénaires dans les achats de pêche-nectarine a augmenté cette année (+1,3 point) tandis qu'au contraire les familles avec bébé sont en recul (-0,9 point)

En termes de régionalisation, les achats restent concentrés en région parisienne (19,8 % de PDM en volume, stable par rapport à 2015), dans l'Ouest (17,3 %, +0,6 point par rapport à 2015), le Centre-est (15,3 %, -0,3 point), le Sud-Est (14,5 %, +0,5 point).

Pêche-nectarine

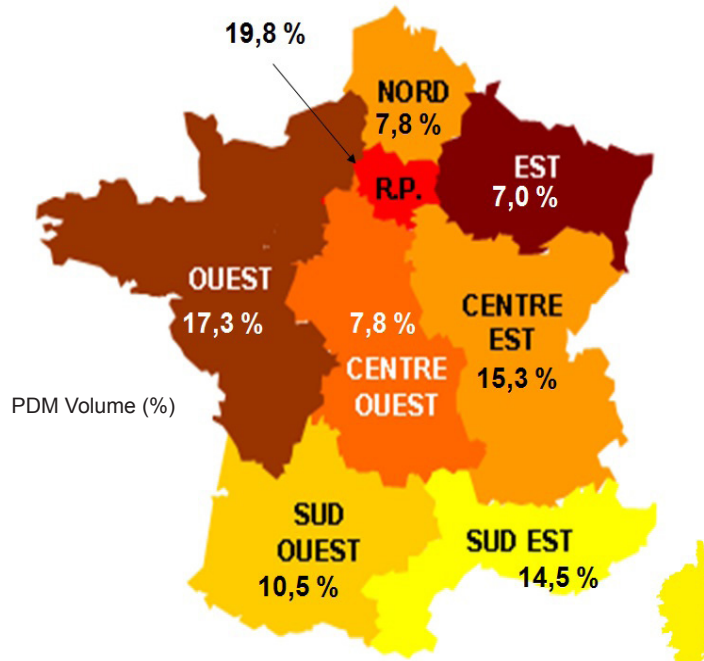
Part des achats par type de ménage (en %)



Source : Kantar Worldpanel

Pêche-nectarine

Répartition régionale des achats (2016)



Source : Kantar Worldpanel

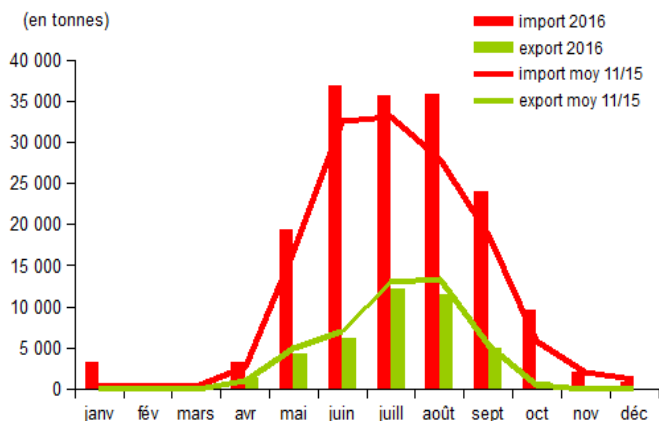
Echanges de la France

Echanges en frais

Concernant les pêches-nectarines, le déficit de la balance commerciale française s'est largement creusé en 2016.

En effet, la France a dans le même temps diminué ses exportations (-7 %) et augmenté ses importations (+8%). En conséquence le déficit commercial pour la pêche-nectarine est descendu à -134 millions d'euros (contre -114 millions d'euros en 2015 et -86 millions d'euros en moyenne sur la période 2011/15).

Exportations et importations françaises de pêche-nectarine en 2016 vs 2011/15 (en volumes)

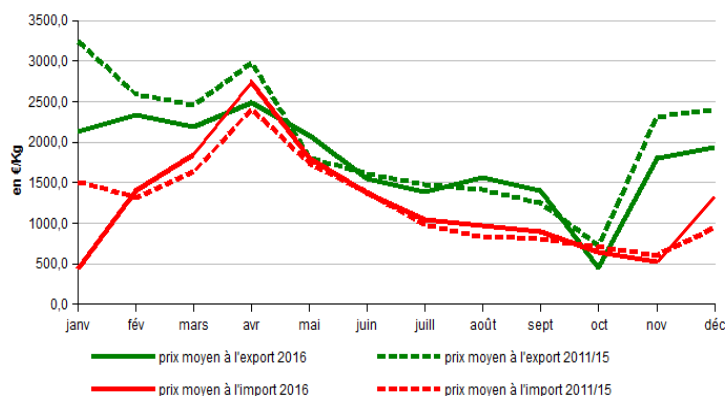


Source : Douanes France - GTA

Cet accroissement du déficit s'explique par le recul de la production (-4 %) couplé à une forte consommation, les achats en frais des ménages ont en effet été très légèrement inférieurs en 2015, mais demeurent largement supérieurs à la moyenne quinquennale. C'est donc le recours aux importations, notamment en provenance d'Espagne, qui est venu satisfaire cette demande.

Les prix à l'exportation ont, quant à eux été inférieurs à la moyenne quinquennale en début de campagne, mais sont remontés en juillet-août au moment où les plus gros volumes sont concernés. Pour les pêches importées, leur prix moyen s'est globalement situé très proche de la moyenne quinquennale au cours de la campagne. Cependant, à l'image des exportations, ils ont été supérieurs aux mois d'août et septembre, période durant laquelle les volumes importés sont importants.

Prix moyen des exportations et des importations françaises de pêche-nectarine en 2016



Source : Douanes France - Ubifrance

Echanges de la France (suite)

Concernant les destinations de ces exportations françaises, en 2016, suite à une diminution des achats allemands et suisses, la Belgique est devenue le premier client de la France. Elle est donc logiquement suivie par la Suisse et l'Allemagne. Ce trio de tête (Suisse-Belgique-Allemagne) est le même depuis cinq ans et représente près de 30 000 tonnes de pêche-nectarine (soit plus des deux tiers des exportations françaises).

Les exportations françaises de pêche-nectarine de 2012 à 2016 (en tonnes)

Pays	2012	2013	2014	2015	2016
Belgique	10 079	94 90	8 655	10 049	9 789
Suisse	10 593	8 683	9 730	11 177	9 616
Allemagne	14 212	12 758	10 303	9 274	8 156
Italie	4 687	5 900	6 472	6 844	5 446
Espagne	1 797	1 987	4 575	4 497	4 836
Royaume-Uni	1 949	1 857	1 244	2 035	1 307
Luxembourg	614	574	628	691	753
Norvège	460	503	581	581	290
Russie	932	1284	524	0	0
Autres pays	2 047	1 378	1 209	1 662	1 073
Total	47 370	44 414	43 921	46 810	41 266

Source : Douanes France - GTA

Autre fait remarquable de cette campagne, les exportations vers la Russie, destination autrefois importante, sont « nulles » en 2016, pour la deuxième année consécutive, en raison de l'embargo sur certains produits alimentaires de l'UE, dont les pêches et les nectarines.

Les importations suivent un autre schéma, en 2016 comme les années précédentes et sont concentrées sur un fournisseur quasi-exclusif : l'Espagne (plus de 90 % des volumes).

Les importations françaises de pêche-nectarine de 2012 à 2016 (en tonnes)

Pays	2012	2013	2014	2015	2016
Espagne	113 262	133 128	133 045	150 799	152 155
Italie	6 401	4 375	2 051	2 449	4 430
Maroc	3 202	3 485	3 865	3 856	2 974
Autres pays	6 594	9 166	9 970	8 211	11 461
Total	129 459	150 154	148 931	165 315	171 020

Source : Douanes France - GTA

De plus, en 2016, cette part de l'Espagne a continué d'augmenter pour la cinquième année consécutive (92 % en 2016).

L'Italie, deuxième fournisseur, mais loin derrière l'Espagne, a vu ses volumes augmenter de manière extrêmement forte (+81 %). Mais à l'inverse les volumes de pêche-nectarine en provenance du Maroc qui étaient en constante augmentation ces dernières années, connaissent un tassement depuis 2015.

Echanges en transformés : pêches au sirop (source GTA)

En 2016, la France a importé 20 500 tonnes (+24 % vs 2015) et exporté 1 670 tonnes de pêches au sirop (- 9 % vs 2015).

Ses principaux fournisseurs en volume sont la Grèce (43 %) et l'Espagne (41 %).

Les principaux clients de la France en volume sont la Belgique (32 %) et l'Espagne (19 %).

Focus sur la campagne européenne

Production en frais en 2016

Volumes de pêche, nectarine et pavie (hors brugnon) récoltés de 2012 à 2016

en milliers de tonnes	2012	2013	2014	2015	2016
Italie	1 530	1 404	1 320	1 324	1 186
Espagne	795	907	1 101	1 122	1 122
Grèce	310	232	313	298	253
France	257	219	234	217	207

Source : estimation MEDFEL 2016 et Agreste pour la France

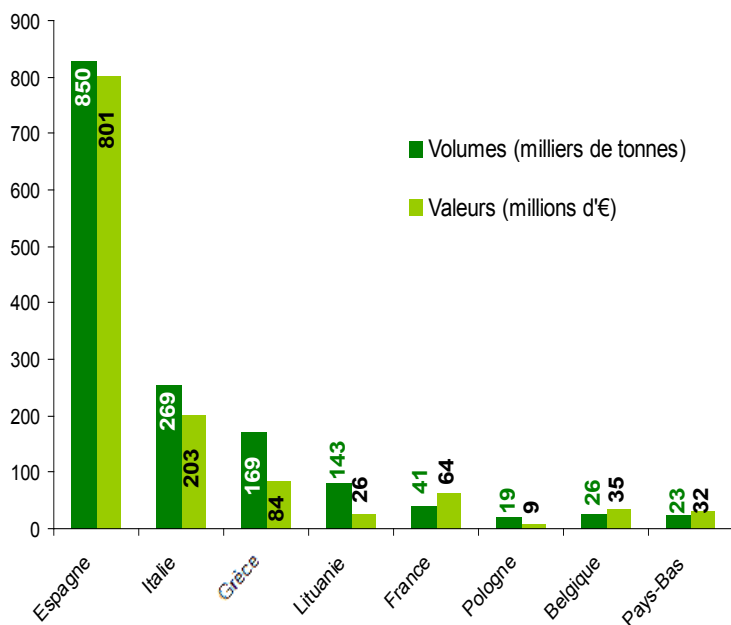
En 2016, les principaux producteurs de pêche, nectarine et pavie dans l'UE, restent l'Italie et l'Espagne loin devant la Grèce. La France n'arrive qu'en 4^{ème} position.

Par rapport à 2015, malgré une baisse générale de production cet écart s'est creusé, les productions grecque et française accusant un recul plus net que les productions espagnole ou italienne.

Focus sur la campagne européenne (suite)

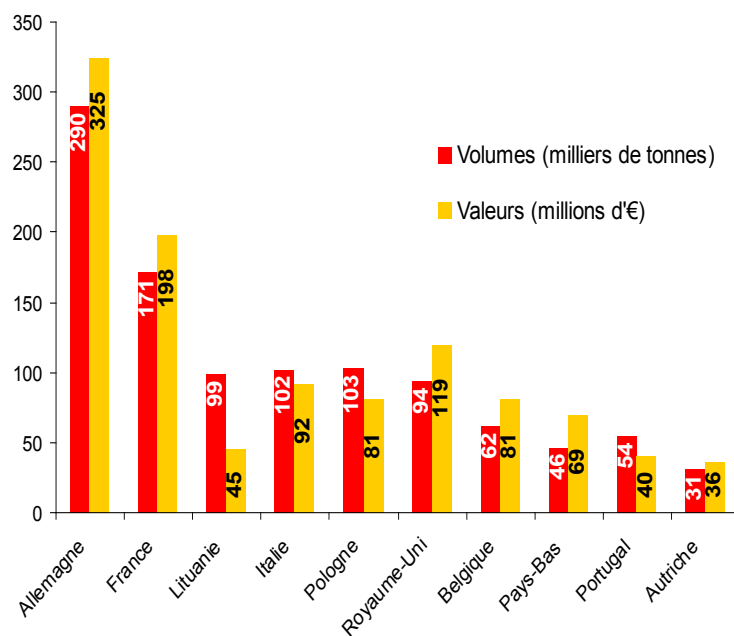
Echanges des pays européens en frais en 2016

Les principaux pays exportateurs de pêche-nectarine dans l'UE à 28 en 2016



Source : GTA / Douanes des pays cités

Les principaux pays importateurs de pêche-nectarine dans l'UE à 28 en 2016



Source : GTA / Douanes des pays cités

Au niveau de l'Union européenne, durant la campagne 2016, à l'image des précédentes, l'Espagne domine largement les exportations de pêche-nectarine, devant l'Italie et la Grèce. La France qui n'arrive qu'en 5^{ème} position pour les volumes (derrière la Lituanie), se situe en 4^{ème} place en valeur. En effet la Lituanie, exporte des volumes importants mais il s'agit essentiellement de réexport ou de pavies destinées à la transformation. Ce même phénomène existe pour la Pologne. Arrivent ensuite les Pays-Bas et la Belgique pour lesquels il s'agit également de réexport.

En 2016, l'Allemagne a été, encore une fois, le 1^{er} importateur européen de pêche-nectarine. La France se positionne en 2^{ème}. Arrivent ensuite la Lituanie, l'Italie puis la Pologne. Pour ces pays on retrouve le même phénomène de prix bas qui créent un « décalage » entre les importations en volume et en valeur : la Pologne et la Lituanie importent en effet des pavies ou des pêches largement destinées à la transformation, nettement moins coûteuses que les importations françaises ou allemandes destinées au marché de frais. On trouve ensuite parmi les gros importateurs le Royaume-Uni, puis la Belgique et les Pays-Bas. Pour ces deux derniers pays, comme déjà mentionné, une part importante sera réexportée.